

Règlement Coupe du Centre-Val de Loire Eau Libre 2024



La Ligue du Centre-Val de Loire propose pour la saison 2024 un circuit Eau libre composé de 9 étapes. Ce circuit a pour vocation de dynamiser la pratique de l'Eau libre en région Centre-Val de Loire, de renforcer les relations entre la ligue, les comités départementaux et les collectivités territoriales et de mettre en valeur notre territoire.

L'objectif est de s'adresser à une large population (nageurs en formation, compétiteurs) **en favorisant l'accès au grand public** sur TOUTES les épreuves avec un règlement « souple » (autorisation des combinaisons, voire de palmes) et de s'implanter dans des lieux attractifs et adaptés à notre discipline.

Le calendrier :

DATE	LIEU	ORGANISATEUR	DISTANCES
SAMEDI 6 JUILLET	VILLIERS	USV	200 m - 500 m - 1,5 km CLM - 2,5 km - 5 km – 10 km
DIMANCHE 7 JUILLET	VILLIERS	USV	2,4 km - 24 km – 24 km en relais
SAMEDI 20 JUILLET	POULIGNY ND	USLC	500 m – 1,5 km – 3 km
DIMANCHE 25 AOUT	MONTRICHARD	MASQ	relais 4x 750m – 750 m – 1,5 km – 3 km
DIMANCHE 1er SEPTEMBRE	CHAILLAC	CD 36	100 m – 200 m – 300m – 500 m - 1km – 2,5 kms– relais 4x 100 – 4x500m
SAMEDI 7 SEPTEMBRE	VERETZ	CD 37	500 m – 5 km - 10 km – 4 x 1000 m – 3 km maitres
SAMEDI 14 SEPTEMBRE	BOURGES	CD 18	500m – 1,5 km – 3 kms – 5 km
DIMANCHE 15 SEPTEMBRE	CHATEAUROUX	CD 36	100 m – 200 m – 300m – 500 m - 1km – 2,5 kms– relais 4x 100 – 4x500m
DIMANCHE 22 SEPTEMBRE	ETANG DES BOIS	CD 45	500 m – 1,5 km – 3 km

L'organisation des différentes étapes est déléguée aux comités départementaux ou clubs.

ATTENTION : La température de l'eau sera relevée dès la mise en place de la compétition. Celle-ci déterminera l'autorisation de maintenir la compétition :

- annulée si moins de 14°C,
- port obligatoire d'une combinaison néoprène si température entre 14°C et 17,9 °C,
- port autorisé d'une combinaison néoprène entre 18 et 19,9 °C,
- combinaison néoprène interdite au-dessus de 20 C.

L'organisateur devra impérativement prévenir les engagés au plus tard la veille de l'épreuve si la température est inférieure à 14 °.

Engagements :

Les engagements doivent se faire via la plateforme FFN Eau Libre et TOUS les participants doivent être licenciés.

Répartition des rôles entre la Ligue CVL et les organisateurs locaux :

La ligue CVL prend en charge :

- La création des supports de communication et la diffusion à son réseau
- La coupe pour le classement du premier club (remise lors de l'assemblée générale)
- Les récompenses du meilleur nageur par catégorie (remises lors de l'assemblée générale)

- La désignation d'un officiel A pour chaque étape

L'organisateur local prend en charge :

- La création d'un visuel (à transmettre à la Ligue avant fin février)
- La réservation du site et les demandes d'autorisation
- L'autorisation sanitaire d'organisation
- L'installation du site
- La réalisation et l'installation du parcours
- Le dispositif de sécurité et le poste de secours
- Le recrutement des bénévoles
- La gestion informatique de la compétition et la diffusion des classements
- Les ravitaillements
- Déclarer la compétition sur la plateforme <https://www.ffneaulibre.fr/>
- La mise en place d'un jury conforme

Les récompenses :

Pour chaque épreuve, les catégories et les récompenses sont laissés à l'initiative des organisateurs locaux.

Le classement des clubs « Coupe du Centre » :

Il sera fait par la Ligue selon le classement TOUTES CATEGORIES sur TOUTES les épreuves du circuit Coupe du Centre et Coupe de France (hors Pass Compet) conformément au règlement fédéral (annuel règlement eau libre 2024).

Seuls les nageurs classés dans les 20 premiers régionaux de chaque épreuve pourront être classés.

Une coupe sera remise au club vainqueur lors de l'assemblée générale de la Ligue de Natation Centre-Val de Loire.

Le classement des nageurs de la Coupe du Centre :

Pour les récompenses individuelles, le même tableau sera pris en compte pour définir le classement régional par catégorie (uniquement sur les étapes de la coupe du Centre).

Le premier nageur de chaque catégorie :

- Jeunes (12 & 13 ans, nés en 2011 & 2012)
- Juniors 1 (14 & 15 ans, nés en 2009 & 2010)
- Juniors 2 (16 & 17 ans, nés en 2007 & 2008)
- Juniors 3 (18 à 19 ans, nés entre 2005 et 2006)
- Seniors (20 ans et +, nés en 2004 et avant)

sera récompensé par un trophée remis lors de l'assemblée générale de la Ligue le 12 octobre 2024.

Le Championnat régional 2024 :

Celui-ci sera organisé lors de l'étape de **BOURGES le 14 septembre** sur la distance de **3 km**.

Les trois premiers nageurs de chaque catégorie seront récompensés :

- Jeunes (12 & 13 ans, nés en 2011 & 2012)
- Juniors 1 (14 & 15 ans, nés en 2009 & 2010)
- Juniors 2 (16 & 17 ans, nés en 2007 & 2008)
- Juniors 3 (18 à 19 ans, nés entre 2005 et 2006)
- Seniors (20 ans et +, nés en 2004 et avant)

Le championnat régional « maîtres » se déroulera à Montrichard le 25 août sur **1,5 km**. Le premier de chaque catégorie sera récompensé.